

EXTRAIT DU REGISTRE DES

SYNDICAT MIXTE DE L'ŒUF DE LA RIMARDE ET DE
L'ESSONNE

Séance du 19 Mai 2026

Délégués titulaires présents : Le Président Anne Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt : MM. DETROIT, DUPEYRE, DAUVILLIER, MACE, Mme HERVOUET

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, BEAUVALLET, Mme BRUCHET, M. ROUFFIN

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. BARBERON, SURATEAU, BERARD, PETIOT, LESSEUR, CARTE, Mme KRAWCZYK, MM. PRENANT, DUAULT, LEGENDRE, GAINVILLE, RICHET, BARREAU, RIVIERE, ROBIN, BARRIER, SAUVAGE, COULON, METAUT

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. DANIZEL, PALLU, LEGRAND, Benoît GROSSIER, Mme CAILLETTE, MM. BRUN, PHILIPPE, LAIZEAU, LAVOLLEE, Mmes GABILLON, PAILLOUX

Délégués suppléants présents :

Communauté de Communes de la Forêt :

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. ARNAULT

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. LAVOINE, CHESTIER, GUERTON, Mme BERTRAND, MM SUTTIN, BERTRAND, BAUMGARTNER

Communauté de Communes du Pithiverais : M. BARILLET, Mme ROBILLARD

Délégués titulaires absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt :

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. LEBRET, Mme JOUANNON-PEIGNE

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. LENFANT, MENEAU, MELLINGER, LEROY

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. JOCHAUT, VIRELY, Mme BUNEA, M. GRANGER, Mme MERCIER, MM. GUERINET, LECLERC, DOUILLET

Délégués suppléants absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : MM. BEAUVALLET, GOMES RIBEIRO, Mme BAUDU, MM. HARDOUIN, MAILLARD

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GUERINEAU, PHELUT, CONSTANTIN, JOSSE, FERRIERE

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : M. SINET, Mme MARSIGNE, MM. PICARD, BEETS, CHARRIER, BLONDEAU, Mmes BOURDON LOURS, LE MARTRET, MM BRICHARD, MORAWSKI, Mme ROUSSEAU, M KAUFFMANN, Mme MASURE, M MANGEANT, Mme HERBLOT, M. LACOMBE

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme MAITE, MM. SAUVAGE, PALLU, BREGEAT, GOUEFFON, MARUSIC, ALLERBACK, Marc GROSSIER, DOS SANTOS, PILLETTE, CABAIL, Mmes CHARNOZ, VILLETTE, MM. LEBORGNE, THOMAS, MONTIGNY, Mme DUPUIS, M. LANGEVIN

Pouvoirs :

Monsieur VIRELY a donné pouvoir à Monsieur BARRILLET

Assistaient également à la réunion :

Lucie RIAnt MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission ZH et PI

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission rivières

Éric MENARD : technicien de rivière

Lucas CLOUSEAU : technicien adjoint

Blandine HULOT : stagiaire en Master 2

Détermination du nombre de vice-président

Conformément aux statuts du Syndicat et à l'article L.5211 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au comité syndical de se déterminer sur le nombre de Vice-Présidents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical décide :

D'arrêter à quatre le nombre de Vice-Président

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Anné-Jacques de BOUVILLE

